

Communiqué de presse du 17 juin 2021

## Pour atteindre les objectifs européens de bon état écologique des rivières d'ici 2027, les plans de gestion manquent de moyens

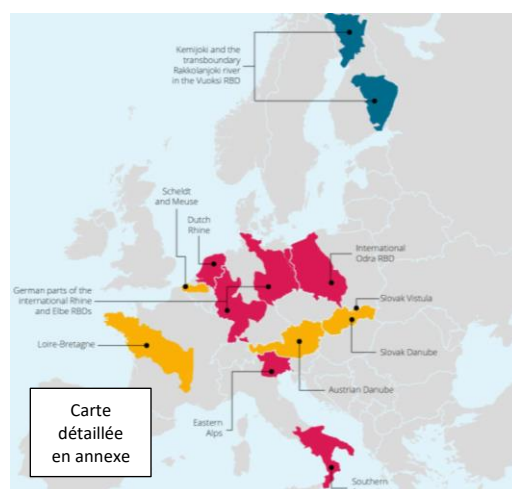
Une analyse des plans de gestion sur 13 grands bassins fluviaux menée par la coalition d'ONG Living River Europe<sup>1</sup> montre que 11 d'entre eux, dont la Loire, n'atteindront pas les objectifs fixés par l'Europe concernant le bon état écologique.

### Des moyens insuffisants

Quelques semaines avant la fin de la consultation publique officielle en cours fixée par la Directive Cadre sur l'Eau de l'Europe, la Coalition Living Rivers Europe a présenté le 10 juin 2021 une étude<sup>2</sup> sur la qualité des plans de gestion (appelés SDAGE en France pour Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) montre, que 11 des 13 grands bassins hydrographiques étudiés n'atteindront pas les objectifs de bon état écologique (voir définition en annexe) fixés par l'Europe d'ici 2027.

Dans près de la moitié des cas, les indicateurs examinés ont été jugés largement insuffisants sur la pollution, la continuité écologique (rivières avec libre circulation de l'eau, des sédiments et des espèces), la gestion des hautes et basses eaux, l'agriculture, l'hydroélectricité, les mesures de renaturation...

Outre l'insuffisance des moyens de financement, le rapport cite comme principales raisons, d'une part le manque persistant de politiques transversales et intégrées dans des domaines tels que l'agriculture, l'énergie et les infrastructures, et d'autre part le recours trop fréquent aux exemptions et régimes dérogatoires.



### Focus sur le bassin de la Loire

Parmi les plans de gestion des bassins européens analysés, le SDAGE Loire Bretagne est très performant par rapport à la continuité écologique. Cependant, sa performance globale est classée moyenne (voir les points forts et faibles en annexe).

En 2019, les masses d'eau en bon état écologique sur l'ensemble du bassin des sources à l'estuaire étaient seulement de 24%. L'objectif est d'atteindre 61% d'ici 6 ans. La seule solution est de démultiplier les moyens !

### Contacts presse

Roberto Epple, Président de ERN France-SOS Loire Vivante, 06 08 62 12 67, [roberto.epple@ern.org](mailto:roberto.epple@ern.org)

Sarah Azau, Communications Manager, 00 32473573137, [sazau@wwf.eu](mailto:sazau@wwf.eu)

Le communiqué de presse (en anglais) de la Coalition Living Rivers/ WWF peut être consulté ici :

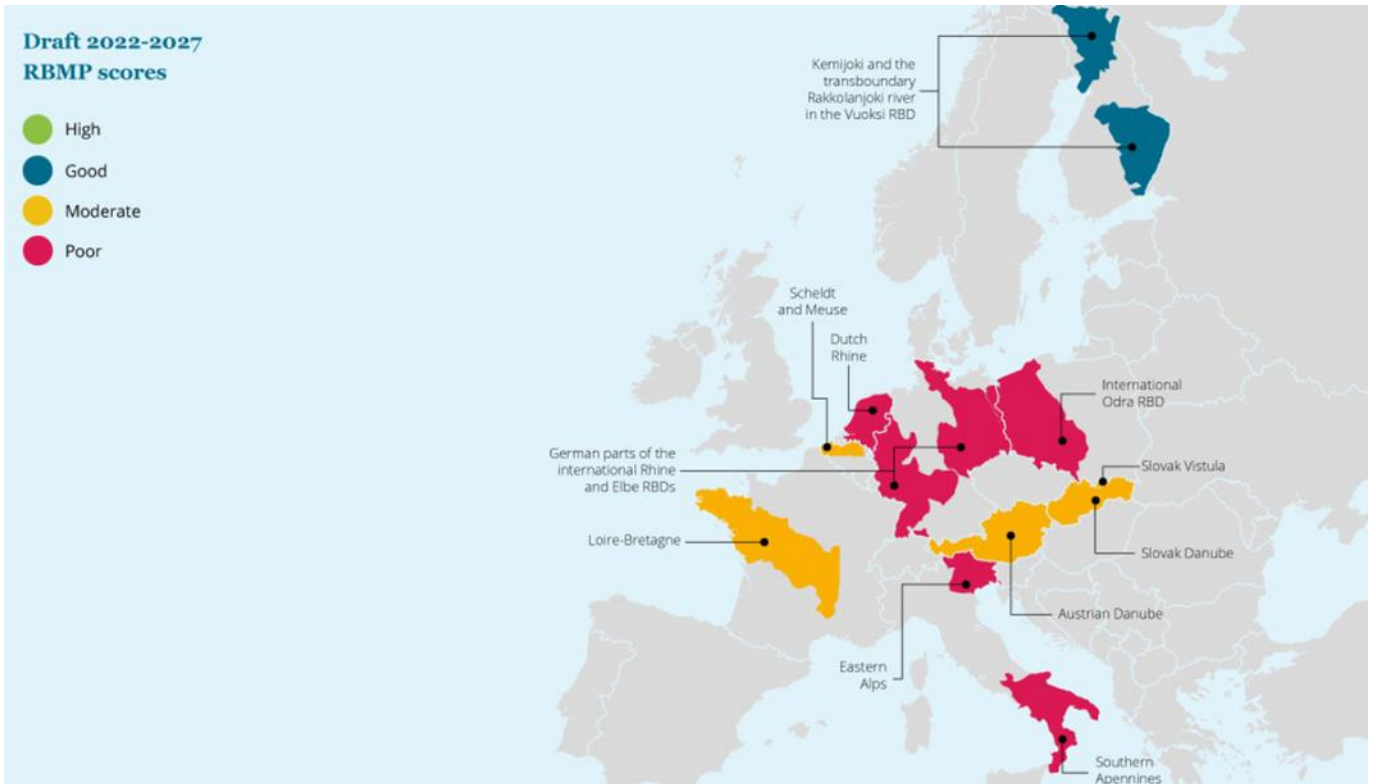
<https://www.wwf.eu/?uNewsID=3697866>

<sup>1</sup> Living Rivers Europe est une coalition de 5 organisations environnementales et de pêche : le réseau européen du WWF, European Anglers Alliance, le Bureau européen de l'environnement-EEB, Wetlands International et notre association ERN France. <https://www.livingrivers.eu/>

EEB est le plus grand réseau d'organisations citoyennes environnementales d'Europe avec 170 organisations de la société civile de plus de 35 pays européens. <https://eeb.org/>

<sup>2</sup> Le rapport est disponible en anglais sous le titre "THE FINAL SPRINT FOR EUROPE'S RIVERS" et "NGO ANALYSIS OF 2022-2027 DRAFT RIVER BASIN MANAGEMENT PLANS" <https://eeb.org/library/the-final-sprint-for-europes-river-report/>

ANNEXE 1



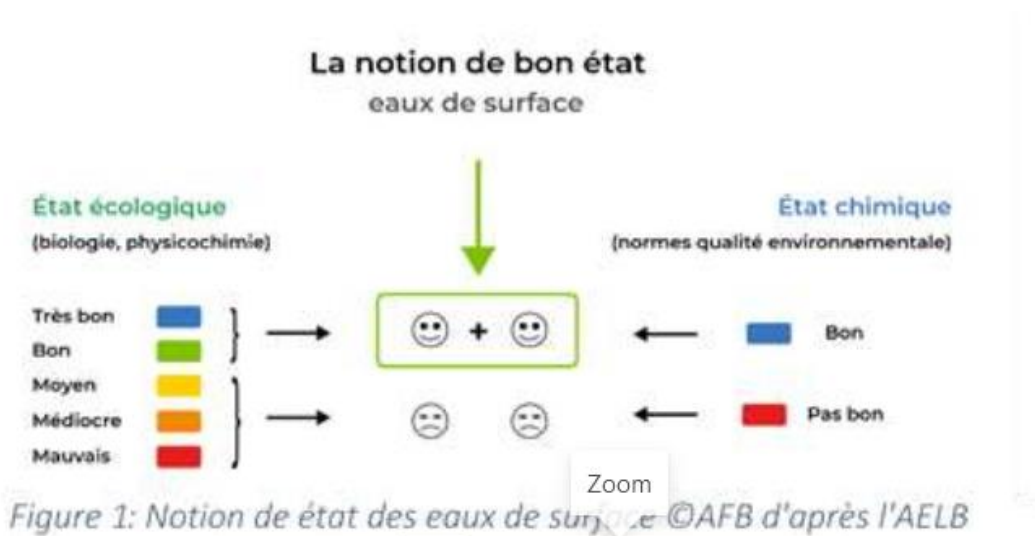
ANNEXE 2

**Rappel : Qu'est-ce qu'une eau en « bon état » ?**

- une eau qui permet une vie animale et végétale riche et variée,
- une eau exempte de produits toxiques
- une eau disponible en quantité suffisante pour satisfaire tous les usages

Plus techniquement, on distingue :

- le bon état des eaux de surface (cours d'eau, plan d'eau, littoral ou estuaire) qui est atteint lorsque l'état écologique et l'état chimique sont au moins bons,
- le bon état des eaux souterraines qui est atteint lorsque l'état quantitatif et l'état chimique sont au moins bons.



### ANNEXE 3

Parmi les points forts du SDAGE Loire Bretagne 2022 – 2027, toujours selon les critères de l'étude, on retrouve :

- Une coordination entre le SDAGE et le PGRI pour la gestion des inondations sur le bassin,
- Un plan de gestion des sécheresses adapté et prenant en compte l'adaptation nécessaire au changement climatique,
- Un programme de mesures ambitieux pour la restauration de la continuité écologique, avec notamment une liste de 1064 ouvrages prioritaires (4% des ouvrages inventoriés). L'état des lieux pour la continuité est robuste, la base de données pour l'inventaire des ouvrages est fournie et une méthode a été appliquée pour établir les ouvrages prioritaires.
- Un volet « Lutte contre les pollutions diffuses » ambitieux, avec 30% du budget global dédié à cette problématique.
- Une prise en compte du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) dans la révision. Entre effet, la prise en compte du PACC a engendré 47% des modifications entre le cycle 2016 – 2021 et le cycle 2022 – 2027.

En revanche, le projet de SDAGE présente encore des points faibles selon certains indicateurs :

- Le bilan détaillé et complet de l'efficacité du précédent SDAGE n'est pas encore disponible,
- 39,5% des masses d'eau sont classées en « Objectif Moins Strict » (OMS), ce qui correspond à une dérogation à l'atteinte du bon état d'ici 2027.
- Le budget associé au Programme de Mesures 2022 – 2027 est de 3,6 milliards d'euros. Atteindre 100% des eaux en bon état nécessiterait un budget 3 à 4 fois plus important. L'analyse économique n'inclus pas les coûts pour la ressource et l'environnement, jugé trop difficiles à évaluer à cause des incertitudes.
- Le projet de SDAGE ne fait pas référence aux Solutions Fondées sur la Nature
- Le SDAGE traite très peu de l'hydroélectricité, malgré que le SDAGE la présente à la fois comme un facteur de dégradation des cours d'eau et comme un secteur à développer dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.